

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS DE L'ÉCOLE ST-JEAN 2018-2019

Date : Le mercredi 26 septembre 2018
Lieu : Palestre de l'école Saint-Jean
Heure : 18 h 15

1. Ouverture de la réunion

Mme Madeleine Boulet, directrice de l'école St-Jean, ouvre l'assemblée à 18h19.

Mme Isabelle Plasse, présidente du C.É., souhaite la bienvenue aux gens de l'assemblée et à M. Cédric Fontaine, commissaire.

2. Nomination d'une secrétaire d'assemblée

Mme Isabelle Plasse propose Mme Madeleine Boulet comme secrétaire d'assemblée.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Mme Isabelle Plasse procède à la lecture de l'ordre du jour. Adopté par Mme Amélie Roy.

Voir résolution au point 13.

4. Lecture et adoption du procès-verbal du 14 septembre 2017

Mme Isabelle Plasse fait brièvement la lecture du procès-verbal du 14 septembre 2017. Adopté par Mme Amélie Roy.

Voir résolution au point 13.

5. Rôle du parent au sein du conseil d'établissement

Mme Plasse explique le rôle d'un conseil d'établissement. Le conseil se compose de 6 parents, 5 membres du personnel (direction, 1 membre du personnel de soutien et 1 membre du personnel du service de garde). Mme Boulet mentionne qu'en excluant ce soir, il y aura environ 7 rencontres dans l'année. Les rencontres porteront sur le budget, les effets scolaires, les activités spéciales au courant de l'année, les sorties etc. Mme Isabelle Plasse informe les gens que ces rencontres sont faites de façon sérieuse au niveau décisionnel mais demeure dans une ambiance conviviale.

6. Organisme de participation de parents (OPP)

Mme Madeleine Boulet nous parle du rôle de l'OPP; qui a pour but de réunir des parents qui par exemple veulent former un comité de levée de fonds, activités spéciale.

Mme Boulet nous rappelle que cet organisme n'a aucun droit de décision. Les membres de l'OPP doivent présenter leur(s) projet(s) aux membres du C.É. et celui-ci doit être approuvé par les membres du C.É. afin que leur(s) projet(s) prenne(nt) vie.

Elle nous explique que si les parents sont intéressés, ils doivent former cet OPP immédiatement pour être réglementaires.

Aucun parent ne se montre intéressé, alors la décision de ne pas former un OPP est prise.

7. Comité de parents de la commission scolaire

Mme Amélie Roy nous explique le mandat du Comité de parents de la commission scolaire. Un membre du C.É. est le représentant au Comité de parents et doit se présenter aux rencontres à la commission scolaire. Par la suite, il en informe le C.É. Les rencontres ont lieu à raison d'une fois par mois.

8. Nomination d'un président d'élection

Mme Madeleine Boulet propose Mme Isabelle Plasse. Cette dernière accepte.

9. Élection des nouveaux membres

Mme Isabelle Plasse nous informe qu'il y a trois membres sortants; soient mesdames Julie Paquet, Julie Blanchard et Amélie Roy.

Mme Plasse demande à ceux parmi l'assistance qui sont intéressés à faire partie du C.É. pour l'année scolaire en cours de lever la main.

4 parents lèvent la main. Mme Plasse demande aux parents de se présenter à tour de rôle et de dire pourquoi ils sont intéressés à faire partie du C.É. de l'école.

Les membres passent aux votes. Mesdames Julie Blanchard et Marie-Eve Morin sont élues avec 7 votes chacune. Mesdames Marie-Claude Gibeau et Guylaine Bilodeau ont reçu 5 votes. Nous devons refaire le vote pour ces deux parents. Finalement, c'est Mme Guylaine Bilodeau qui obtiens le 3^e poste au sein du Conseil d'établissement. Madame Marie-Claude Gibeau sera membre substitut.

Voir résolution au point 13.

10. Élection d'un représentant et d'un substitut au comité de parents

Mesdames Marie-Eve Morin et Guylaine Bilodeau démontrent de l'intérêt. Finalement, c'est Mme Morin qui sera déléguée et Mme Bilodeau qui sera substitut.

Voir résolution au point 13.

11. Mot de la présidente

Mme Isabelle Plasse remercie les membres de l'assistance de leur présence.

12. Mot de la direction

Mme Madeleine Boulet souhaite la bienvenue à tous les membres du C.É. 2018-2019.

13. Numéros de résolutions

Proposition n° CE-650 18-19

Mme Isabelle Plasse propose l'adoption de l'ordre du jour.

Adoptée par Mme Amélie Roy.

Proposition n° CE-651, 18-19

Mme Isabelle Plasse propose l'adoption du procès-verbal du 14 septembre 2017.

Adoptée par Mme Amélie Roy.

Proposition n° CE-652, 18-19

Mme Isabelle Plasse propose à l'élection de trois membres sortants au C.É.

Adoptée à l'unanimité.

Proposition n° CE-653, 18-19

Mme Isabelle Plasse propose la candidature de Mme Marie-Eve Morin au poste de représentante au comité de parents et Mme Guylaine Bilodeau comme substitut.

Adoptée à l'unanimité.

14. Levée de l'assemblée

Levée de l'assemblée à 18h56.

Isabelle Plasse, présidente

Madeleine Boulet, directrice